



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

LA TUNISIE DE LA RÉVOLUTION À LA TRANSITION : DES VALEURS AUX INTÉRÊTS ?

Par Mahaut LANDAZ ,

étudiante de Master 1 en Relations Internationales à l'IEP de Lille,
majeure «Conflits et Développement» et à l'Ecole de Journalisme de Lille.

mahautlandaz@yahoo.fr

RESUMÉ

Si l'extrême performativité des valeurs de dignité a permis de couvrir d'un voile les antagonismes et divergences qui traversent la société tunisienne et ainsi de permettre le renversement de Ben Ali, le processus compliqué de transition démocratique n'a pas manqué de ramener ces fractures sur le devant de la scène. Toutefois, force est de constater que la solidité de la société civile, ainsi que les jeux d'alliances entre des partis au fort antagonisme, témoignent d'une appropriation, parfois cynique mais néanmoins réelle, des process et pratiques démocratiques. Ainsi, si au sein de la société tunisienne, une certaine idée de désillusion démocratique peut-être ressentie, n'est-elle pas plutôt liée à la détérioration des conditions économiques qu'à une nostalgie de l'ancien régime ? La finalité de ce papier étant de démontrer l'appropriation démocratique tunisienne, l'aspect économique est peu mentionné, mais cela reflète également la dynamique à l'intérieur du pays, où les réformes économiques et sociales semblent être passées au second plan derrière les tergiversations pour la reconfiguration constitutionnelle et politique.

CONTEXTE

Alors que le pays fête cette année dans la morosité les cinq ans de la révolution qui a mis fin au régime de Ben Ali, ce papier propose de revenir sur le processus révolutionnaire et transitionnel en posant la question de l'appropriation démocratique au prisme des valeurs qui ont permis l'émergence de la mobilisation.

PROBLEMATIQUES

Quelle est la portée des valeurs de justice et de dignité suscitées par la révolution populaire ? Comment la révolution populaire a-t-elle été récupérée par les élites politiques ? Comment ont-elles transformé ce mouvement social en un combat politique et une lutte de pouvoir ? Dans quelle mesure les antagonismes politiques ont-ils contribué à l'apprentissage du jeu démocratique ?

IDEES MAJEURES

Malgré un sentiment de désillusion qui peut être marqué, lié au passage d'un moment révolutionnaire marqué par une forte unité autour de valeurs voulues universelles à un processus transitionnel lent et marqué par le retour en force des stratégies, oppositions et alliances politiques et politiciennes, le fait que la classe politique soit parvenue, avec l'aide de la société civile, à surmonter ces divergences, indique une réelle appropriation démocratique, dans des conditions économiques et sociales pourtant peu propices.

MOTS CLES

Révolution tunisienne – transition démocratique – performativité des valeurs – stratégies politiques – appropriation démocratique

INTRODUCTION

Cinq ans après la révolution tunisienne, *Le Monde* titrait en mars 2016 « En Tunisie, miracle ou mirage ? »¹, proposant ainsi un bilan de la révolution tunisienne de 2011 et une analyse de la situation actuelle du pays. Alors que Ben Ali a été condamné cette année à dix ans de prison par contumace, et que les menaces islamistes contre le pays deviennent de plus en plus régulières, les interrogations quant à l'impact de la révolution sur la Tunisie semblent particulièrement d'actualité.

Ce sont les protestations suite à l'immolation par le feu d'un marchand de vingt-six ans, Mohamed Bouaziz, le 17 décembre 2010, qui avaient déclenché un soulèvement populaire. Après plus d'un mois de manifestations réprimées dans le sang, Zine El Abidine Ben Ali prend la fuite en Arabie Saoudite, soulevant ainsi une vague de contestations populaires dans le monde arabe. Les révoltes issues des sociétés contestent les gouvernements autoritaires en place depuis plusieurs décennies. En effet, les années 1970 sont une période clé dans le monde arabe puisqu'elles se caractérisent par l'installation de pouvoirs autoritaires dirigés par une minorité de décideurs qui utilisent l'appareil d'Etat et ses ressources pour se maintenir au pouvoir, qui nourrissent la terreur par la répression et

éloignent les sociétés de toute participation institutionnelle.

Pourtant, la Tunisie était connue pour son héritage démocratique issu de la présidence d'Habib Bourguiba, qui avait permis une vague de réformes progressistes dans le pays. Ses efforts d'interprétation du Coran avaient permis l'instauration d'une société civile au sein de laquelle l'islam était soumis à l'Etat et l'égalité entre hommes et femmes relativement avancée. En un mot, Bourguiba avait permis la modernisation du pays, ce qui passait également par un développement économique en encourageant l'émergence d'une véritable classe moyenne tunisienne. Certains parlent ainsi de « miracle » tunisien, comme l'indique l'article du Monde : « la Tunisie serait un modèle, une exception, un miracle en somme au cœur d'un monde arabo-musulman agité de convulsions permanentes ». Dès lors, lorsque la révolution tunisienne éclate en 2011, celle-ci prouve les aspirations démocratiques de sa population et l'unité du pays dans des valeurs universelles de liberté, dignité et égalité. Les processus démocratiques mis en place dès la fin de la révolution ont été reconnus par le reste du monde, et les organisations de la société civile qui ont permis de sortir de l'impasse de la transition ont été récompensés par le comité Nobel norvégien en 2015².

1. Bobin, Frédéric. 2016. «En Tunisie, Miracle Ou Mirage ?». *Le Monde*.

2. Bobin, Frédéric. 2016. «Le Prix Nobel De La Paix Salue Le Processus Démocratique En Tunisie». *Le Monde*.

Or, l'article du Monde pose bel et bien la question suivante : « En Tunisie, miracle ou mirage ? », posant ainsi les limites des avancées démocratiques, notamment au regard de la situation économique et sociale qui reste largement instable. En particulier, la récente agitation sociale qui a pris place dans les régions les plus appauvries et marginalisées de la Tunisie prouve que la transition démocratique n'a pas été accompagnée d'avancées similaires dans tous les domaines, laissant place à de fortes inégalités et à des déséquilibres régionaux.

Cette situation à « deux vitesses », entre d'une part les aspirations démocratiques d'une société en plein changement et d'autre part, les lentes avancées économiques et sociales, invite à s'interroger sur l'impact concret de la révolution sur la situation actuelle du pays en analysant successivement :

- les revendications populaires issues de la révolution et leurs limites ;
- le processus de récupération de la révolution populaire par les élites politique et la transposition de ce mouvement social en une lutte de pouvoir sur la scène politique ;
- la contribution de ces antagonismes politiques à l'apprentissage du jeu démocratique.

I. LE MOMENT RÉVOLUTIONNAIRE : LA PERFORMATIVITÉ DES VALEURS COMME RESSOURCE DE LA MOBILISATION, UN VOILE D'UNITÉ ?

1. LA CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE REVENDICATION AUTOUR DE VALEURS UNIVERSELLES COMMUNES

a. Une convergence de revendications autour de valeurs universelles

La révolution tunisienne a largement été comprise comme porteuse de revendications universelles liées à des valeurs de dignité. Cela est dû à plusieurs facteurs, et d'abord à son caractère extrêmement spontané. En moins d'un mois, la mobilisation a gagné le pays et le régime est tombé. Le régime en fut le premier surpris, à l'instar des mouvements islamistes historiquement contestataires comme le parti Ennahdha. Cette rapidité reflète une convergence, à un moment donné³, des différents groupes de la population, liée à l'extrême performativité des valeurs de dignité et de justice sociale pour la mobilisation. La révolution tunisienne trace dans ce sens un modèle relativement inédit dans le printemps arabe, dans la mesure où ce qui est devenu une révolution politique résultant en un changement de régime était à l'origine un mouvement social, qui s'est politisé par la

3. Habib AYEBA, « Social and political geography of the Tunisian revolution: the alfa grass revolution », *Review of African Political Economy*, 2011, 38:129, p. 467-479,

suite . Ce caractère profondément social des premières manifestations a eu une véritable efficacité de propagation⁴, provoquant une unité convergente d'intérêts entre les différentes couches sociales du pays. En effet, les revendications à l'origine du mouvement social possédaient bien des composantes économiques- les régions marginalisées du Sud constituant le fer de lance de la révolution- mais ne doivent pas se comprendre uniquement en termes matériels⁵. Ces revendications se dressent également contre un sentiment partagé d'humiliation. Issu d'une production collective de sens dans les couches populaires ce sentiment d'humiliation est l'expression de nouvelles normes quant aux notions de respect et de dignité dans la société. Témoigne de cette double revendication un des slogans de la révolution, « Travail, liberté, dignité ». Comme l'explique Habib Ayeb, il y a à l'origine de la chute de Ben Ali une alliance *ad hoc* et conjoncturelle des couches populaires et des classes moyennes dans les régions les plus marginalisées, autour de revendications centrées sur la dignité comme capacité à être et à faire⁶.

b. Un processus de moralisation

L'importance des valeurs dans la mobilisation tunisienne doit également

4. Béatrice HIBOU « Le mouvement révolutionnaire tunisien en question : vers l'oubli du mouvement social ? », 2011, CERI CNRS. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_bh.pdf

5. Ibid.

6. Habib AYEYB, *op. cit.*

se comprendre comme un processus de moralisation. Cette idée de moralisation permet de mieux saisir ce qui lie des revendications d'ordre économique (la problématique des diplômés chômeurs notamment) et d'ordre symbolique (le refus de l'humiliation, la demande de dignité). Il convient ici de reprendre l'analyse de Hamza Meddeb sur El Khozba, « la course au pain » en français⁷. Selon elle, cette course au pain est ambivalente dans le sens où elle amène à « jouer le pouvoir », c'est à dire à accepter par exemple un système de racket institutionnalisé dans un but de survie économique, mais que d'un autre côté ce vecteur d'assujettissement par l'insertion provoque des frustrations et un sentiment d'humiliation. C'est lorsque la corruption et le racket ont cessé d'être considérés comme acceptables et qu'ils ont commencé à empiéter sur la dignité des individus que l'économie morale du système de répression a commencé à être largement questionnée. Les tunisiens parlaient alors, dans le langage populaire, de « se faire manger la sueur », exprimant ainsi l'idée que ce n'est pas que le labeur qui est volé mais aussi l'estime de soi, la dignité. Le moment où la violence est devenue explicite serait comme point de rupture dans la « course au pain », c'est-à-dire dans l'insertion silencieuse dans le système répressif. Cette question morale se retrouve aussi dans la forme des premières manifestations, où les vendeurs ambulants brandissaient des

7. Hamza MEDDEB, « L'ambivalence de la « course à "el khobza" ». Obéir et se révolter en Tunisie, *Politique africaine*, 2011/1, n° 121, p. 35-51.

bananes, symboles de la prédation du système économique sous Ben Ali dans la mesure où leur importation était réservée au clan proche du pouvoir. Ils pointaient ainsi le décalage indécent entre l'opulence d'une minorité et la misère et l'humiliation à laquelle ils faisaient face pour survivre. D'ailleurs, ces premiers mouvements cherchaient moins à renverser le pouvoir qu'à contester l'indignité. La dénonciation de la corruption généralisée doit également se comprendre comme une volonté d'arrêt d'un système à l'immoralité rendue flagrante par la violence. C'est ce que souligne H. Meddeb : la répression en Tunisie passait largement par des mécanismes d'inclusion, il fallait payer pour tout, et le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), notamment ses structures sociales, jouait un rôle de médiateur dans la société. De ce point de vue là, tous les débats qui ont suivi sur l'inclusion des caciques du régime de Ben Ali dans les différents gouvernements de transition doivent se comprendre dans leur articulation avec la façon dont est perçu le pouvoir pendant le moment révolutionnaire⁸.

c. Un contexte favorable à l'unité

Par ailleurs, la convergence des revendications pendant le moment révolutionnaire a peut-être été facilitée par des circonstances propices à l'unité de la population dans l'expression de ses revendications. D'abord, le caractère victorieux de la révolution, c'est-à-dire à la

fois la rapidité avec laquelle les mobilisations ont eu raison de Ben Ali, mais surtout le caractère assez pacifique des manifestations, n'ont pas constitué une cause d'éclatement ou de morcellement du mouvement qui aurait pu entraîner sa radicalisation ou son échec. A contrario, la répression policière a été un élément mobilisateur et de déssectorisation du mouvement social⁹. Il convient à cet égard de souligner le rôle décisif joué par l'armée et son commandant Rachid Amar ; l'armée est un élément essentiel dans les révolutions, c'est le pivot qui permet, ou pas, le maintien des institutions. Le moment où l'armée tunisienne refuse de tirer sur les manifestants apparaît comme un tournant de la révolution. D'autres éléments, peut-être plus marginaux, ont favorisé une relative unité du peuple. Il y a la belle famille de Ben Ali, les Trabelsi, qui ont eu une fonction d'exutoire de la haine collective¹⁰. Le département d'Etat américain parle de système quasi mafieux pour désigner la mainmise de ce petit groupe sur l'économie du pays. Leila Trabelsi, qui fut surnommée la « régente de Carthage », a longtemps été la femme la plus honnie du pays, perçue par la population comme une figure de l'accaparement des ressources du pays. Dans les premières heures suivant la chute du régime,

9. Hmed CHOUKRI, « Répression d'État et situation révolutionnaire en Tunisie (2010-2011). », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 4/2015, n° 128, p. 77-90

10. Sarah LEDUC, « La fortune du clan Trabelsi au cœur de la révolution tunisienne » *France 24*, 21 janvier 2011. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. <http://www.france24.com/fr/20110121-fortune-clan-trabelsi-clan-ben-ali-leila-trabelsi-tunisie-manifestations-revolution-exil-justice>

8. Ibid.

les tunisiens se sont d'ailleurs précipités en masse dans les luxueuses villas du clan Trabelsi. Si cela peut paraître anecdotique, la construction d'un ennemi commun a sûrement fait entrer en jeu des processus cognitifs d'identifications réciproques permettant à la population de « faire corps » encore davantage dans la mobilisation. Enfin, la très forte mobilisation des jeunes et plus globalement de toute la population, grâce aux moyens technologiques modernes, a également contribué à l'émergence de ce corps populaire révolutionnaire. En effet, le regroupement de la population au sein d'un espace commun et virtuel permettant des expressions contestataires, et offrant des outils organisationnels de mobilisation hors des normes du régime, a probablement encore contribué à façonner l'identification de toutes les couches de la population à un « nous » collectif.

2. DERRIÈRE LES VALEURS, UNE CONVERGENCE D'INTÉRÊTS SECTORIELS ?

Il convient dans cette partie de montrer que l'immense espoir et l'unité du moment révolutionnaire ont peut-être masqué des causes d'implications dans la révolution très différentes selon les groupes sociaux. Si ces intérêts et points de vue se sont retrouvés convergents à un moment, les divisions qui ont émergé par la suite nous poussent à nous interroger sur des modalités et des motivations différentes d'insertion dans la contestation.

a. L'armée : un acte républicain ou opportuniste ?

L'armée s'est imposée comme une force de basculement vers la chute du régime lorsqu'elle a refusé de réprimer les soulèvements. Il convient donc de s'interroger sur cette décision. En Tunisie, l'armée n'est pas productrice d'ordre politique, et le ministère de la Défense est hautement contrôlé par l'exécutif¹¹. Déjà marginalisée sous Bourguiba par crainte d'un putsch suivant l'exemple de l'Égypte ou de la Syrie, Ben Ali s'est encore distancié de l'armée suite à la tentative de coup d'Etat de 1991. Il a privilégié l'appareil répressif policier, qui a gagné une importance majeure dans le maintien du régime dans les années 1990 et 2000. L'institution militaire, elle, était laissée dans un état de sous-financement et de sous-équipement, et tenue à distance dans ses casernes des centres du pouvoir politique et économique¹². A titre d'exemple, en 2011, le budget de la Défense constituait la moitié de celui de l'Intérieur¹³. Par ailleurs, contrairement à d'autres Etats arabes, l'armée n'a pas d'intérêts économiques, ni dans l'industrie ni dans le pétrole, liés aux transactions quasi-mafieuses du « clan Ben Ali ». Alors que dans d'autres pays arabes – l'Algérie par exemple, l'armée

11. Sharan GREWAL, « How Tunisia's military has changed during its transition to democracy », *The Washington Post*, 8 mars 2016. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. <https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2016/03/08/how-tunisia-military-has-changed-during-its-transition-to-democracy/>

12. Mohammed Fadhel TROUDI, « La révolution tunisienne entre attente et déception, fragilité et maturité » *Géostratégiques*, 2011, n°32, p. 167-171.

13. Sharan GREWAL, *op. cit.*

s'identifie comme la garante des institutions en cas de menace envers le régime, en Tunisie l'armée n'a pas de lien historique avec ce dernier, et se considère d'avantage garante de l'Etat tunisien que d'un de régime ou gouvernement en particulier. Ainsi, on peut se demander, à la suite du Monde, si l'armée tunisienne était républicaine d'esprit ou si elle l'a été par circonstance¹⁴. Dans cette optique, l'intérêt de l'armée était ici de revenir dans le jeu politique, et c'est exactement ce qu'il s'est passé. Par son immobilisme, l'armée s'est placée en position de recours si un processus crédible de stabilisation politique n'aboutissait pas tout en obtenant la reconnaissance symbolique majeure de ne pas avoir arrêté les manifestations. Stratégiquement, cette option présentait le moins de risques : en cas de succès, elle en serait perçue comme partie prenante, en cas d'échec elle aurait joué un rôle crucial dans la stabilisation du processus démocratique. L'armée, ou du moins une partie de l'Etat-major, aurait ainsi stratégiquement joué l'immobilisme afin de soutenir la rue mais aussi d'extraire Ben Ali à un procès qui n'aurait arrangé personne au sein de l'oligarchie en maintenant l'espace aérien ouvert¹⁵.

b. La fracture au sein de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens

L'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) a joué un rôle ambivalent dans la révolution, en partie lié aux fractures qui parcourent ce syndicat de masse¹⁶. Fracture entre la base et les dirigeants d'abord, qui correspond également à une fracture spatiale. Ainsi, si les militants de base ont contribué à l'essor des mobilisations sur le terrain, les leaders nationaux ont mis plus longtemps à soutenir le mouvement, jouant cependant un rôle décisif dans la chute du pouvoir en mobilisant finalement leurs ressources organisationnelles et de leadership afin de décréter la grève générale. Les tensions internes à l'UGTT, bien antérieures à la révolution s'articulaient autour de la subordination du syndicat au régime. Cette fracture entre la direction centralisée et les antennes locales est apparue clairement pendant la révolution, où certaines structures locales de l'UGTT ont joué un rôle important dans les mobilisations, à l'encontre du bureau central. L'UGTT a contribué à la coordination entre les différents acteurs et à la politisation des slogans¹⁷.

Ce qui ressort de l'étude des différents

14. Robert BADUEL, « Tunisie : le rôle complexe et déterminant de l'armée », *Le Monde*, 10 février 2011. En ligne. Consulté le 4 avril. http://abonnes.lemonde.fr/idees:lma/article/2011/02/10/tunisie-le-role-determinant-de-l-armee_1477640_3232.html

15. Ibid.

16. Amin ALLAL, Vincent GEISSER, « Tunisie : « Révolution de jasmin » ou Intifada ? », *Mouvements*, 2011, n° 66, p. 62-68

17. Charlotte BOZONET, « Le syndicat UGTT, Nobel de la paix et « pièce maîtresse du dialogue national » en Tunisie », *Le Monde*, 10 décembre 2015. En ligne. Consulté le 4 avril. http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/l-ugtt-a-ete-la-piece-maitresse-du-dialogue-national-tunisien_4829048_3212.html

acteurs et de leurs vecteurs de mobilisations serait que pour la plupart d'entre eux, il n'y a pas de stratégie. Il y a une déssectorisation et une diffusion du mécontentement qui est notamment liée au caractère moral de la contestation, qui s'illustre par l'importance de la notion de dignité. Cette homogénéisation s'opère au sein de la société mais également au sein des groupes importants, comme l'UGTT, le cas de l'armée paraissant plus particulier. Cependant, derrière ces facteurs qui ont été très performants pour l'émergence d'une unité nationale dans la révolution, il y a des groupes et sous-groupes tirant des statuts, attachements et rétributions variables de leur insertion dans le système. Avant de se rejoindre dans la demande de dignité, les demandes des plus marginalisés tournaient autour de l'emploi, de la nourriture et de la fin de leur exclusion des richesses du pays, alors que celles des classes moyennes concernaient les libertés individuelles, les droits politiques, la liberté d'expression, de manifester, les droits des femmes, etc¹⁸. Cet exemple illustre des dissemblances entre les différents segments de la société qui seront politisés par la suite. Dès lors, il convient de voir comment le caractère presque dépolitisé, l'unité, et l'importance des valeurs du moment révolutionnaire vont laisser place à la multiplication des divergences et des orientations stratégiques.

II. LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE OU LE RETOUR EN FORCE DES STRATÉGIES ET DIVISIONS POLITIQUES

1. A LA CHUTE DE BEN ALI, DÉCEPTIONS ET DIVERGENCES DANS UN CHAMP POLITIQUE RECONFIGURÉ

L'installation du premier gouvernement de transition mené par M. Ghannouchi n'apaise pas les tensions et suscite de nouveaux débats. Mohamed Ghannouchi est l'ancien premier ministre de Ben Ali ; son gouvernement de transition, dont il annonce la composition le 17 janvier 2011, compte des membres du RCD, qui occupent huit portefeuilles dont quatre régaliens. Dans ce contexte, certains veulent continuer la révolution afin de définitivement abattre le système mafieux du réseau de l'ancien président et de sa famille et ne pas permettre un nouveau coup d'Etat¹⁹. Cela a mené à des manifestations qui ont forcé les ministres RCD à démissionner, le second gouvernement Ghannouchi ne comptant plus que deux ministres RCD. Ce groupe, porté notamment par l'UGTT, le Congrès pour la République et des membres du Parti des ouvriers communistes tunisiens (POCT, dont le président a dit qu'il ne présenterait pas de candidat à l'élection en contestation à la présence du RCD à l'Intérieur), mais également par des intellectuels, par le barreau de Tunis et le conseil de la magistrature, ou encore par le mouvement des diplômés chômeurs de la société civile, refuse toute

18. Habib AYEBA, *op. cité*

19. Ibid.

position d'ouverture envers les hommes qui occupaient des postes importants sous Ben Ali. Alors que les mobilisations continuaient, les classes moyennes et la bourgeoisie urbaine demandaient de plus en plus expressément la fin des grèves et faisaient valoir l'argument de la nécessaire reprise économique²⁰. Ce dernier groupe est partisan d'une normalisation sécuritaire passant par un compromis entre les éléments de l'ancien régime, les responsables de l'UGTT et les représentants de l'opposition. Ils conçoivent le retour à l'ordre comme la condition d'organisation d'élections libres. C'est notamment le cas de deux ministres du gouvernement de transition anciennement dans l'opposition : Néjib Chebbi, fondateur du Parti démocratique progressiste (PDP), et Moustapha Ben Jafar, président du Forum démocratique pour le travail et la liberté (FDTL), ministre de la santé²¹.

Par ailleurs, la chute du régime a été à l'origine d'une explosion du nombre de formations politiques. Les clivages structurant le champ politique ont également été totalement chamboulés²². Sous Ben Ali, les fractures politiques s'articulaient autour de l'attitude d'opposition ou de résignation au régime, du respect, ou non, des droits humains et de la perception de l'islam politique comme victime de la dictature ou danger pour la « démocratie ». En 2011, la reconfiguration du

champ politique s'articule autour de clivages sur l'attitude quant au legs de la dictature. S'est imposé une stratégie de rupture nette avec le passé marquée par la dissolution du RCD, l'élection d'une constituante et la création d'une Instance Supérieure Indépendante pour les élections, etc.. Toutefois, la victoire du parti islamiste aux élections a suscité un autre clivage concernant le statut de l'islam dans la future constitution et l'avenir des libertés fondamentales, celles des femmes en particulier²³. Cette victoire a posé un défi à la démocratie tunisienne balbutiante en suscitant, pour le meilleur et pour le pire, une bipolarisation marquée du champ politique.

2. EMERGENCE ET EXACERBATION DU CLIVAGE POLITIQUE SÉCULARISTE-ISLAMISTES DANS LE DÉBAT CONSTITUTIONNEL...

La période qui va d'octobre 2011 à fin 2013 est une période de fortes turbulences dans la vie politique tunisienne. La victoire du parti islamique Ennahdha marque la bipolarisation du champ politique autour de la question de l'islam politique, entre un camp qui se veut progressiste et séculaire et un autre islamiste²⁴. Les oppositions se cristallisent dans un premier temps autour de la nature du nouveau régime, parlementaire ou présidentiel²⁵. Alors que le parti Ennahdha souhaite un régime parlementaire, les autres partis redoutent

20. Ibid.

21. Mohammed Fadhel TROUDI, *op. cité*, p. 166

22. Mohamed Chérif FERJANI, « Révolution, élections et évolution du champ politique tunisien », *Confluences Méditerranée* 2012, n°82), p. 110.

23. Ibid, p. 111.

24. Elyès GHANMI, « Constitution tunisienne: l'apprentissage difficile du consensus », 2013, Note thématique, Direction Générale des politiques externes, Parlement Européen, p. 5-6.

25. Ibid.

qu'une telle forme de gouvernement ne mette à mal l'équilibre institutionnel en donnant trop d'importance au premier ministre. Les autres partis interdits sous Ben Ali mettent en avant le risque d'un retour à la dictature en cas de régime présidentiel ou mixte. L'autre point de cristallisation que l'on retrouve lors de la rédaction constitutionnelle et plus globalement dans le débat public est celui de la place de l'islam et de la Shari'a dans les lois. Ce débat apparaît autour d'enjeux fondamentaux comme celui de l'égalité des genres ou des libertés fondamentales. Ainsi, l'article 3 du projet soumis par Ennahdha proposait de criminaliser toutes les attaques contre le « sacré » et a suscité une vive opposition de nombreux partis²⁶. Par ailleurs, si l'article 1 reconnaît la place de l'islam comme religion de la Tunisie, la loi islamique, Shari'a, n'est pas mentionnée comme source de droit, comme le voulaient initialement les islamistes²⁷. Enfin, la lenteur des travaux, la cristallisation des débats autour du projet de loi sur l'instance judiciaire provisoire, les critiques virulentes quant à l'indépendance de la nouvelle ISIE (Instance supérieure indépendante pour les élections) mais surtout l'inexpérience des élus et leur transhumance entre les partis a rendu le travail constitutionnel très difficile à suivre, comme le déplore l'ONG Boussole veillant à la transparence du processus²⁸. Le texte présenté

le 1er Juin 2013 est loin de faire consensus : l'article 141 du projet final est dénoncé comme altérant le caractère séculariste de l'article 2, qui dispose que la Tunisie est un Etat civil, en établissant qu'aucune révision constitutionnelle ne pourrait porter atteinte à l'islam comme religion d'Etat.

D'autres éléments ont attisé les divisions au cours des années 2012 et 2013. D'abord, le gouvernement de la Troïka²⁹ a commis des erreurs d'appréciation qui ont exacerbé les tensions, par exemple lorsque les gouvernants, dans le cadre de lutte contre la corruption, ont procédé à des nominations dans la haute fonction publique qui répondaient d'avantage à des critères d'allégeance que de compétence³⁰. Ainsi, 80% des fonctionnaires nommés à ce moment là seraient issus du parti islamiste. Un autre exemple concerne l'attitude de la Troïka face aux institutions piliers de la transition avant les élections, à savoir l'ISIE, l'INRIC (Instance nationale pour la Réforme de l'Information et de la Communication) et son comité d'expert l'HIROR (Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution). Le refus de capitaliser sur l'expérience acquise pendant ces mois de transition a marqué une rupture de la part du gouvernement de coalition. L'INRIC s'est ainsi auto-dissoute en juillet 2012 après que le gouvernement ait nommé

26. Ibid.

27. Larbi CHOUIKHA, Éric GOBE, « La Tunisie en 2012 : Heurs et malheurs d'une transition qui n'en finit pas », *L'Année du Maghreb*, n°9, 2013, p. 385-407

28. Larbi CHOUIKHA, Éric GOBE, « La Tunisie politique en 2013 : de la bipolarisation idéologique au « consensus constitutionnel » ? », *L'Année du Ma-*

ghreb, n°11, 2014, p. 301-322.

29. Terme désignant ici les gouvernements de coalition formés par Ennahdha, Ettakatol et le Congrès pour la République entre 2011 et 2014.

30. Ibid.

les dirigeants des radios nationales et régionales de façon unilatérale. Les experts de l'HIROR ont quant à eux mis fin à leurs activités en raison de « l'absence d'un cadre légal permettant au comité d'œuvrer dans la transparence et de faire le suivi des travaux de l'ANC, en se basant sur l'expérience acquise lors des élections précédentes », selon son président Yadh Ben Achour³¹. Enfin, le report par la Troïka des échéances politiques relatives à la finalisation et à l'adoption de la constitution ainsi qu'à la date des nouvelles élections a contribué à donner l'impression d'une transition qui n'en finit pas.

3. MAIS AUSSI DANS L'ESPACE PUBLIC

En juin 2012, le premier ministre Béji Caïd Essebsi annonce la formation d'un nouveau parti politique, Nidaa Tounes (L'Appel de la Tunisie). Cette décision fait suite selon lui à la dégradation du contexte de stabilité politique et des libertés individuelles depuis l'arrivée d'Ennahdha au pouvoir, et doit permettre l'instauration d'un dialogue national entre les forces politiques sécularistes. Cependant, la création de ce parti correspond dans les faits à une accentuation très forte du clivage entre islamistes et laïcs³². D'une composition très hétérogène (élites politiques bourguibiennes mais aussi bénalistes, hommes d'affaires, militants de gauche issus du milieu associatif), il rassemble contre Ennahdha autour d'un discours sur la défense de l'identité tunisienne et la conservation des

acquis modernes. Rapidement crédité d'un quart des voix, ce nouveau parti inquiète la Troïka. Ennahdha va alors déposer un projet de loi visant à exclure de la vie politique les anciens du RCD pendant 10 ans.

L'année 2013 est celle d'une dégradation de la situation sécuritaire et d'un mécontentement de plus en plus évident à l'encontre de la Troïka. Alors que la perspective d'un remaniement se fait sentir, celui-ci est difficile à mettre en place car au sein du parti Ennahdha, deux lignes s'affrontent, la première tenante de la légitimité des urnes, la seconde tenante d'une transition plus consensuelle, c'est à dire intégrant d'autres partis. Finalement, c'est l'assassinat politique de Choukri Belaïd, leader du mouvement des patriotes démocratiques (Watad), un représentant d'extrême gauche qui représentait une opposition dure à l'islam politique, qui amorce la véritable crise politique et sociale. Alors que le premier ministre propose un gouvernement de technocrates, la fracture avec son parti et au sein de la Troïka, notamment entre Ettakatol et Ennahdha, apparaît flagrante. L'assassinat politique de Mohammed Brahmi fait évoluer la situation d'une crise latente à une crise politique ouverte, qui se traduit par le rapprochement entre Nidaa Tounes et le Front Populaire, qui constituent un Front du Salut National appelant à la démission du gouvernement. Les manifestations et sit-in s'enchaînent tout l'été 2013, opposant alors une légitimité des urnes contre celle de la rue,

31. Ibid.

32. Ibid.

Les années 2012 et 2013 ont été le théâtre du

retour en force des stratégies politiques de la part des partis. Ce phénomène est visible très concrètement par la rotation des élus de l'ANC dans différents partis au gré des alliances et intérêts, ou encore par l'intransigeance de la Troïka, soupçonnée de gagner du temps pour noyauter les institutions clés des futures élections ; par l'attitude du camp progressiste également, qui à travers son rassemblement très large autour de la défense de la modernité a éclipsé les autres clivages de la vie politique de façon à se positionner comme un pôle majeur du débat public. Ainsi, l'exacerbation du clivage entre sécularistes et islamistes a pu masquer d'autres fractures et revendications qui, si elles n'ont pas directement structuré les alliances politiciennes pendant la transition, s'avèrent nécessaires à prendre en compte pour la suite. Il s'agit notamment de la réaction face aux violences salafistes, du niveau de prise en compte des demandes sociales particulièrement celles émanant des régions les plus défavorisées, la question de l'indépendance de l'éducation, des médias, de la justice vis-à-vis du pouvoir politique, et enfin celle englobant les droits humains et le débat identitaire³³.

III. UNE VERITABLE APPROPRIATION DES NORMES ET PRATIQUES DÉMOCRATIQUES

Derrière l'impression d'une transition qui n'en finit pas, il y a néanmoins dans la transition tunisienne une réelle appropriation des acteurs aux processus démocratiques,

malgré des conditions pourtant peu favorables.

I. UN DISCOURS DÉSABUSÉ MAIS UNE APPROPRIATION DES PROCESSUS DÉMOCRATIQUES

Malgré une période de profonds désaccords et de tensions qui ont pu, à un moment, donner l'impression de perspectives très sombres suite à la révolution, il convient de s'intéresser plus particulièrement à leur nature et à leur gestion dans le nouveau système politique. La thèse ici défendue est que ces oppositions, si elles ont été nombreuses et ont pu parfois sembler inextricables, ont pris corps dans un débat politique pluraliste inséré dans des institutions démocratiques refoulant la violence. En d'autres termes, l'expression d'antagonismes politiques, dans le cadre d'un débat public, a constitué une première expérience de pratique et de socialisation démocratique pour la nouvelle classe politique. Ce moment fondateur a certes été difficile, mais il a également permis une réelle appropriation des processus démocratiques ainsi que des stratégies politiciennes propres au nouveau régime.

Ainsi, malgré un discours désabusé et des déceptions notamment vis-à-vis des effets économiques du changement de régime, il y a eu une réelle appropriation de la démocratie naissante d'abord au sein de l'Assemblée Constituante, qui a été le théâtre d'expressions contradictoires et pluralistes, mais pacifiées. Tous les obstacles, développés

33. Mohamed Chérif FERJANI, op. cité.

plus haut, qui ont sapé la légitimité de l'Assemblée Constituante (prolongement répété de son mandat, contexte tendu avec plusieurs assassinats politiques, quatre versions du texte présentées et retravaillées) ne l'ont pas empêché d'obtenir un texte final adopté à 200 voix contre 12 en janvier 2014. Le consensus a été atteint sur plusieurs points ; le régime adopté n'est ni complètement présidentiel ni complètement parlementaire, l'article 1er de la Constitution définissant l'islam comme religion de la Tunisie n'a pas été modifié, Ennahdha a fait des concessions sur la définition des rôles hommes-femmes dans la famille, etc. Ce texte peut alors parfois sembler ambivalent, se référant par exemple à la fois aux « enseignements de l'islam » et aux « principes universels des droits de l'homme »³⁴, mais il a le mérite d'être le produit d'une représentation politique inédite et inclusive de la société civile – plusieurs points de désaccords se sont tranchés au sein de dialogues nationaux inclusifs. Le processus constituant a donc été un moment fondateur, qui a prouvé la capacité de la participation politique à résoudre les conflits politiques et sociaux.

Par ailleurs, au delà de l'établissement de la démocratie procédurale, il convient de souligner qu'une démocratie substantielle a émergé ; en témoigne l'implication de l'UGTT dans la sortie de crise avec la convocation d'un dialogue national en 2012 réunissant la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme,

34. Larbi CHOUIKHA, Éric GOBE, op. cité.

l'Ordre national des avocats, et l'Utica, l'organisation patronale, dont beaucoup de membres étaient liés à l'économie sous Ben Ali³⁵.

2. LA DÉMOCRATISATION PAR L'APPROPRIATION DES STRATÉGIES POLITIQUES

Par ailleurs, il convient de pointer l'intériorisation de stratégies politiques propre à la démocratie. Nadia Markouzi montre que lorsqu'une unité à gauche a commencé à se dessiner contre les islamistes, ces derniers, qui étaient pourtant en position de force dans les urnes, n'ont pas cherché à imposer leurs politiques, ou du moins ont très vite reculé, quitte à décevoir une partie de leur base électorale. Le même raisonnement est valable au sein de la coalition avec le Congrès pour la République et Ettakatol, où c'est l'exposition des désaccords et leur résolution temporaire par la négociation et la délibération qui a permis le compromis. Cette méthode fait des déçus dans chaque camp, ce qui a notamment débouché sur une division par deux, voire par trois, du nombre de siège des partis séculiers au pouvoir. Ce qui ressort de cette attitude est qu'Ennahdha refuse la confrontation et préfère une stratégie d'évitement, voire de recul, afin de se maintenir dans le jeu politique. Ainsi, cet objectif de survie, qui est cardinal pour un parti dans une démocratie, a été bien très bien

35. Charlotte BOZONET, « Le syndicat UGTT, Nobel de la paix et « pièce maîtresse du dialogue national » en Tunisie », *Le Monde*, 10 décembre 2015. En ligne. Consulté le 4 avril. http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/l-ugtt-a-ete-la-piece-maitresse-du-dialogue-national-tunisien_4829048_3212.html

intériorisé et, il semble, bien plus déterminant qu'une volonté d'islamiser la vie sociale³⁶.

La victoire de Nidaa Tounes aux élections législatives et présidentielles d'octobre 2014 a encore accentué ce processus. Plaçant le camp islamiste en position de faiblesse, celui-ci a persévéré dans sa stratégie d'entrisme en refusant d'être le premier parti d'opposition et en devenant l'allié de Nidaa Tounes. Ennahdha reçoit un seul ministère alors que d'autres partis plus petits ont bien davantage de portefeuilles, ce qui constitue objectivement une humiliation pour l'ancien parti majoritaire. Cette réconciliation s'explique, du côté islamiste, par la perception d'une menace à son existence en cas de non révision de sa politique, et du côté laïc, par la perception d'une stratégie moins couteuse que la répression ouverte et par le partage de la sanction populaire en cas d'échec. Si l'objectif anti-islamiste demeure inchangé, la méthode consiste désormais davantage à coopter et à incorporer une élite politique nouvelle dans une plus ancienne. Ainsi, l'incorporation de désaccord et l'atteinte de compromis sont certes constitutives du système démocratique, cependant ce qui relève de la stratégie politicienne doit s'articuler, pour se doter d'un contenu proprement politique, d'un compromis délibératif réajustant les idéologies des partis, sans quoi il ne s'agit pas d'un compromis créant du pluralisme démocratique. Dans cette optique, Nadia

36. Nadia MARZOUKI, « La transition tunisienne : du compromis démocratique à la réconciliation forcée. », *Pouvoirs*, 2016, n° 156, p. 83-94.

Marzouki parle de « réconciliation forcée » menaçant la trajectoire démocratique. Il convient de nuancer cette analyse, car l'appropriation démocratique passe aussi par ces jeux d'alliances et l'hégémonie bipartisane est monnaie courante dans de nombreux pays dont personne ne remettrait en cause le caractère démocratique – Royaume-Uni, Etats-Unis, et que des collectifs de la société civile se sont déjà organisés pour rejeter, par exemple, le « pardon imposé » de la loi de réconciliation financière et économique, preuve d'une vie politique et sociale solide « en bas ».

3. MALGRÉ DES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES TRÈS PEU FAVORABLES

L'approche de l'évolution des conditions socio-économiques tunisiennes depuis la révolution est problématique et duale. D'un côté, on peut considérer que l'appropriation démocratique par la population et la classe politique doit être d'autant plus appréciée que les conditions économiques et sociales dans lesquelles elle a eu lieu étaient très défavorables. De l'autre, toute une partie de la littérature explique que du point de vue des politiques économiques il n'y a pas eu de réelle rupture avec le passé avec le maintien des grands agrégats comme grille de lecture économique, par exemple³⁷. On retrouve

37. Voir notamment : KIENLE Eberhard, LOUER Laurence, « Comprendre les enjeux économiques et sociaux des soulèvements arabes. », *Critique internationale*, 2013, n° 61, p. 11-17 ou HIBOU Béatrice, « Macroéconomie et domination politique en Tunisie : du « miracle économique » benaliste aux enjeux so-

ici la rupture entre démocratie procédurale, désormais bien installée en Tunisie, et substantielle, pour laquelle se défaire des legs du passé est plus complexe, notamment dans le champ économique, plus technique et moins politisé. Il convient cependant de tenter de faire la synthèse entre ces deux approches en montrant leur complémentarité. En effet, que la crise économique soit le fait de la période d'instabilité révolutionnaire ou de l'absence de renouvellement stratégique du nouveau gouvernement dans ce domaine, force est de constater que la population a intériorisé les enjeux économiques et sociaux comme relevant de la responsabilité légitime du nouveau pouvoir. Ce mode d'intériorisation ne s'est pas fait sur le registre espéré d'une reprise économique suivant la transition, mais par l'émergence d'un discours désabusé quant aux dirigeants politiques³⁸, voire par l'expression de haine à l'encontre du gouvernement sur les réseaux sociaux. Des acteurs de la société civile ont à plusieurs reprises dénoncé la pauvreté du débat public pendant les élections et notamment l'occultation des enjeux économiques. Le politologue Larbi Chouikha, membre de l'ancienne Instance supérieure indépendante des élections (ISIE), déclarait ainsi « Le débat public est d'une pauvreté affligeante, d'une médiocrité et d'un

cio-économiques du moment révolutionnaire », *Politique africaine*, 2011, n° 124, p. 127-154

38. Mansouria MOKHEFI, « Une grande majorité des Tunisiens est désabusée », 13 janvier 2016, *Journal du Dimanche*. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. <http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Une-grande-majorite-des-Tunisiens-est-desa-busee-768249>

avilissement très grave. Au lieu d'évoquer les véritables problèmes économiques, les projets de société, le chômage des jeunes, la question de l'endettement... les candidats s'attaquent sur des futilités ». Le premier point est que même s'il s'agit d'expressions contestataires, elles constituent en soit une forme d'appropriation, non pas du contenu du projet économique des nouveaux dirigeants, mais du jeu politique dont il est issu. Le second point, qui nuance le premier, est que lorsque des personnes déclarent qu'elles regrettent être descendues dans la rue à cause de la montée de l'inflation et de la dégradation des conditions de vie, l'urgence à doter la démocratie procédurale d'une substance, d'orientations économiques claires se fait sentir, au risque de retomber dans une dictature.

Pour conclure, par une analyse du mouvement révolutionnaire mais aussi de la transition démocratique et de la situation actuelle en Tunisie, nous avons démontré que les aspirations démocratiques de la population tunisienne, exprimées de manière radicale lors de la révolution, ont aujourd'hui bel et bien un impact sur l'organisation politique du pays. En effet, malgré la réappropriation des valeurs et normes démocratiques de la révolution par les politiques pour la poursuite de leurs intérêts, ces valeurs et normes se retrouvent dans l'institution d'un nouveau pouvoir politique, alors même que le contexte économique et social ne s'y prêtaient pas nécessairement. Si l'on considère l'héritage démocratique et la culture de la modernité laissé par Bourguiba,

on peut considérer que la Tunisie est un pays maintenant ancré dans la démocratie, tout en gardant à l'esprit des dangers évidents tel que le radicalisme religieux. Le défi du pouvoir politique est sûrement alors d'assurer à sa population des conditions sociales plus acceptables, notamment par une baisse des inégalités au sein de la population, qui risquent, du fait des aspirations démocratiques des tunisiens, de donner lieu à une escalade des contestations populaires.

BIBLIOGRAPHIE

Habib AYEB, « Social and political geography of the Tunisian revolution: the alfa grass revolution », *Review of African Political Economy*, 2011, 38:129, p. 467-479,

Frédéric BOBIN, «En Tunisie, Miracle Ou Mirage?». *Le Monde*, 2016

Frédéric BOBIN, «Le Prix Nobel De La Paix Salue Le Processus Démocratique En Tunisie». *Le Monde*, 2016

Béatrice HIBOU « Le mouvement révolutionnaire tunisien en question : vers l'oubli du mouvement social ? », 2011, CERI CNRS. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. [http://www.sciencespo.fr/cefi/files/art_bh.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/cefi/files/art_bh.pdf)

Hamza MEDDEB, « L'ambivalence de la « course à "el khobza" ». *Obéir et se révolter en Tunisie, Politique africaine*, 2011/1, n° 121, p. 35-51.

Hmed CHOUKRI, « Répression d'État et situation révolutionnaire en Tunisie (2010-2011). », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 4/2015, n° 128, p. 77-90

Sarah LEDUC, « La fortune du clan Trabelsi au cœur de la révolution tunisienne » *France 24*, 21 janvier 2011. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. <http://www.france24.com/>

[fr/20110121-fortune-clan-trabelsi-clan-ben-ali-leila-trabelsi-tunisie-manifestations-revolution-exil-justice](http://www.france24.com/fr/20110121-fortune-clan-trabelsi-clan-ben-ali-leila-trabelsi-tunisie-manifestations-revolution-exil-justice)

Sheran GREWAL, « How Tunisia's military has changed during its transition to democracy », *The Washington Post*, 8 mars 2016. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. <https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2016/03/08/how-tunisia-s-military-has-changed-during-its-transition-to-democracy/>

Mohammed Fadhel TROUDI, « La révolution tunisienne entre attente et déception, fragilité et maturité » *Géostratégiques*, 2011, n°32, p. 167-171.

Robert BADUEL, « Tunisie : le rôle complexe et déterminant de l'armée », *Le Monde*, 10 février 2011. En ligne. Consulté le 4 avril. http://abonnes.lemonde.fr/idees:lma/article/2011/02/10/tunisie-le-role-determinant-de-l-armee_1477640_3232.html

Amin ALLAL, Vincent GEISSER, « Tunisie : « Révolution de jasmin » ou Intifada ? », *Mouvements*, 2011, n° 66, p. 62-68

Charlotte BOZONET, « Le syndicat UGTT, Nobel de la paix et « pièce maîtresse du dialogue national » en Tunisie », *Le Monde*, 10 décembre 2015. En ligne. Consulté le 4 avril. http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/l-ugtt-a-ete-la-piece-maitresse-du-dialogue-national-tunisien_4829048_3212.html

Mohamed Chérif FERJANI, « Révolution, élections et évolution du champ politique tunisien », *Confluences Méditerranée* 2012, n°82), p. 110.

Elyès GHANMI, « Constitution tunisienne: l'apprentissage difficile du consensus », 2013, Note thématique, Direction Générale des politiques externes, Parlement Européen, p. 5-6.

Larbi CHOUIKHA, Éric GOBE, « La Tunisie en 2012 : Heurs et malheurs d'une transition qui n'en finit pas », *L'Année du Maghreb*, n°9, 2013, p. 385-407

Larbi CHOUIKHA, Éric GOBE, « La Tunisie politique en 2013 : de la bipolarisation idéologique au « consensus constitutionnel » ? », *L'Année du Maghreb*, n°11, 2014, p. 301-322.

Charlotte BOZONET, « Le syndicat UGTT, Nobel de la paix et « pièce maîtresse du dialogue national » en Tunisie, *Le Monde*, 10 décembre 2015. En ligne. Consulté le 4 avril. [http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/1-ugtt-a-ete-la-piece-maitresse-du-dialogue-national-](http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/1-ugtt-a-ete-la-piece-maitresse-du-dialogue-national-tunisien_4829048_3212.html)

[tunisien_4829048_3212.html](http://abonnes.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/10/1-ugtt-a-ete-la-piece-maitresse-du-dialogue-national-tunisien_4829048_3212.html)

Nadia MARZOUKI, « La transition tunisienne : du compromis démocratique à la réconciliation forcée. », *Pouvoirs*, 2016, n° 156, p. 83-94.

KIENLE Eberhard, LOUER Laurence, « Comprendre les enjeux économiques et sociaux des soulèvements arabes. », *Critique internationale*, 2013, n° 61, p. 11-17

HIBOU Béatrice, « Macroéconomie et domination politique en Tunisie : du « miracle économique » benaliste aux enjeux socio-économiques du moment révolutionnaire », *Politique africaine*, 2011, n° 124, p. 127-154

Mansouria MOKHEFI, « Une grande majorité des Tunisiens est désabusée », 13 janvier 2016, *Journal du Dimanche*. En ligne. Consulté le 4 avril 2016. <http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Une-grande-majorite-des-Tunisiens-est-desabusee-768249>